



## Diplôme Inter-Universités

# Soins infirmiers en réanimation médicale

La formation initiale des infirmières les prépare incomplètement à prendre en charge des patients de réanimation. Il n'existe que peu de support théorique à cette formation. L'objectif de ce diplôme est d'offrir un perfectionnement théorique et pratique pour améliorer la prise en charge infirmière des patients de réanimation.

### Objectifs

- ▶ donner les connaissances indispensables à la prise en charge des patients de réanimation.
- ▶ établir une approche multidisciplinaire en faisant appel à des spécialistes de chaque domaine.
- ▶ intégrer cet enseignement dans un cadre universitaire.

### Publics visés

- ▶ Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier.

### Validation

- ▶ Présence obligatoire
- ▶ Examen théorique

### Conditions d'admission

- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

**CANDIDATURE  
EN LIGNE**

[www.formation-continue.univ-tours.fr](http://www.formation-continue.univ-tours.fr)

### INTERVENANTS

#### Responsables pédagogiques :

- ▶ Dominique PERROTIN, Professeur à l'université de Tours, Praticien hospitalier au CHRU de Tours.
- ▶ Pierre-François DEQUIN, Professeur à l'université de Tours, Praticien hospitalier au CHRU de Tours.
- ▶ A. GUILLON, Maître de conférences à l'université de Tours et Praticien Hospitalier au CHU de Tours.

#### Intervenants :

- ▶ T. BOULAIN, Docteur, Chef du service de réanimation médicale au CHR d'Orléans.
- ▶ S. EHRMANN, Professeur à l'université de Tours et Praticien Hospitalier au CHU de Tours.
- ▶ B. FRANÇOIS, Docteur, Praticien Hospitalier au Service de Réanimation Médicale au CHU de Limoges.
- ▶ D. GAROT, Docteur, Praticien Hospitalier au Service de Réanimation Médicale au CHU de Tours.
- ▶ E. MERCIER, Docteur, Praticien Hospitalier au Service de Réanimation Médicale au CHU de Tours.
- ▶ L. MEREGHETTI, Professeur à l'université de Tours.
- ▶ V. MORANGE, Docteur au Service de Réanimation Médicale au CHU de Tours.
- ▶ R. ROBERT, Professeur à l'université de Poitiers.
- ▶ A. THILLE, Professeur à l'université de Poitiers.
- ▶ Ph. VIGNON, Professeur à l'université de Limoges.

7 sessions de 2 jours  
soit 72 heures au total  
Groupe de 20 personnes

Lieux de formation :  
UFR de Médecine de Poitiers, Limoges et Tours.

Dates de la formation : d'octobre 2018 à mai 2019 - Examen en juin 2019

Renseignements et inscription : Marie-Laure MARIN GIRARD au 02.47.36.81.39

Tarif 2018/2019 : 1 080 € nets



## Programme

### ► MODULE 1 (Tours)

#### Respiratoire

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : ALI/ARDS, exacerbations BPCO - asthme aigu
- Oxygénothérapie / Aérosols thérapeutiques - Aérosol thérapie / Intubation / Trachéotomie
- Fibroscopie bronchique / Drainage thoracique

#### Ventilation mécanique

- Principes de ventilation artificielle
- Modes de ventilation
- Surveillance d'un patient sous ventilation artificielle
- Sevrage ventilation mécanique
- Ventilation non invasive / Ventilation invasive

### ► MODULE 2 (Limoges)

#### Circulatoire

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : infarctus du myocarde ; E.P.- massive-tamponnade - troubles du rythme
- Etats de choc
- Utilisation des amines vasopressives
- Arrêt circulatoire / Accès vasculaire / Surveillance hémodynamique

### ► MODULE 3 (Poitiers)

#### Nutrition - néphrologie - métabolisme digestif

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : déséquilibre acido basiques - insuffisances rénale aiguë
- Principes d'épuration rénale
- Hémodialyse / Hémofiltration

### ► MODULE 4 (Tours)

#### Infectieux - Sepsis

- Rappels microbiologiques
- Sepsis
- Pathologies : pneumopathie aiguë - méningite - choc septique
- Infections nosocomiales
- Prélèvements à visées microbiologiques
- Antibiothérapie

### Vigilance - Hygiène

- Produits sanguins
- Transfusion (globules rouges - plaquettes)
- Matéiovigilance - biovigilance
- Transport des patients
- Règles d'hygiène / Mesures d'isolement / Prévention des infections nosocomiales

### ► MODULE 5 (Poitiers)

#### Toxicologie - mort cérébrale - prélèvement d'organes

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : insuffisances hypocellulaire aigus - pancréatique aiguë
- Evaluation de l'état nutritionnel
- Nutrition entérale
- Nutrition parentérale
- Principales intoxications
- Prise en charge psychologique dans les suites d'une tentative de suicide

#### Ethique

- Limitation et arrêt des thérapeutiques actives en réanimation
- La famille des patients en réanimation
- Fin de vie en réanimation
- Discussion : cas cliniques / Jeux de rôles : entretien avec une famille / Animation d'une discussion éthique

### ► MODULE 6 (Limoges)

#### Recherche clinique

- Recherche clinique
- Méthodologie des essais en recherche clinique
- Rôle de l'infirmière dans les essais cliniques en réanimation
- Comment mettre en place un protocole de recherche en soins infirmiers en réanimation

#### Neurologie

- Rappels physiologiques et physiopathologiques
- Pathologies : coma ; A.V.C. ; E.M.Epileptique ; traumatisme crânien
- Etat de mort encéphalique
- Prélèvements multi - organes
- Evaluation de la douleur / Sédation - réanimation / Conduite pratique (analgésie - sédation)

### ► MODULE 7 (Tours)

#### Simulation

- Vous êtes acteur de situations complexes de réanimation reconstituées au laboratoire de simulation. Débriefing du travail en équipe et de l'approche pluri-professionnelle du patient critique.

**Service  
de Formation Continue**

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050  
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 8 février 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2018-2019. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

